



Xxxxxx me débite sans raison

Par lise le hegarat, le 13/02/2017 à 15:37

Bonjour,

Fin décembre 2016, je me suis connectée sur le site de la salle de sport xxxxxx. Il y avait une offre qui disait que jusqu'au 1er janvier la fréquentation de la salle était gratuite. J'ai fait une simulation d'inscription sur le site pour voir s'il y aurait quand même des frais d'inscription, mais je n'ai rien validé. Cet abonnement m'intéressant toujours, je me suis rendue le 3 février 2017 à la salle de sport xxxxxx à St Herblain et je me suis inscrite avec l'abonnement smart à 19,99 euros par mois sur une durée de 1 an.

Le 3 février j'ai donc été débitée des 19.99 euros pour le mois ainsi que 19.99 euros pour les frais d'inscription. Seulement, le 7 février, je vois que xxxxxx me débite le montant de 59.98 euros.

Je contacte donc le service clientèle par mail qui me dit dans un premier temps qu'elle va me rembourser 19.99 euros car j'aurais du payer 39.98 euros au lieu des 59.98 euros.

Je lui rappelle donc que j'avais déjà été débitée de 39.98 euros (2x19.99 euros) lors de mon inscription.

Madame me répond alors "Veuillez nous excuser pour cette erreur d'information. Vous avez fait votre inscription en date du 21/12/2016, il n'y avait aucune promotion à cette date, la mensualité du mois de Décembre était donc comprise. Nous vous avons prélevés la somme de 59,97 euros en une fois car le paiement du mois de Décembre n'était pas passé une première fois. Vous ne recevrez donc pas de remboursement de 19,99 euros."

Je lui répond donc que en décembre je ne me suis pas inscrite, j'ai seulement fait une simulation d'inscription sur le site et que je n'ai d'ailleurs jamais mis les pieds dans une salle xxxxxx avant février et c'est pour cela que je me suis inscrite sur place le 3 février 2016. Elle me contacte par téléphone et me dit qu'elle va faire une demande de contrat et que je me suis forcément inscrite en décembre, que la facture doit être dans mes spams.

La conversation téléphonique se termine et je vais voir de plus près les CGV du site xxxxxx qui dit "Après inscription en ligne ou par téléphone, le membre reçoit à son adresse postale un contrat qu'il doit retourner dûment signer" hors, la preuve qu'en décembre je ne me suis pas inscrite, je n'ai jamais reçu ce contrat à signer.

Le service client tient tête alors qu'il n'a aucune preuve à apporter à cette inscription qui n'a jamais été faite au mois de décembre. Je ne sais comment procéder. De plus, je me suis faite débiter sans raison d'une somme de 59.98 euros ce qui ne me donne plus envie de mettre les pieds dans cette salle de sport. Seulement, j'ai souscrit sur place à un abonnement sur une

durée de 1 an ce 3 février. Je ne sais comment procéder...

Par **Colcama05**, le **18/05/2017** à **22:35**

Bonjour, vous avez déjà trouvé une solution pour ce problème? J'ai eu le même problème et je ne sais pas comment procéder. Merci

Par **Colcama05**, le **19/05/2017** à **07:42**

Bonjour, vous avez déjà trouvé une solution pour ce problème? J'ai eu le même problème et je ne sais pas comment procéder. Merci